

Les terrasses

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Les mobiliers et éléments divers de la terrasse

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Vente d'alcool

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le Service des Licences et Débits de boissons au 04 67 07 73 35 ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Cerfas selon les types de travaux

Modifications (intérieur, façades, devantures, travaux de peinture, pose de baie vitrée, de rideau, de store...)

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Pose ou remplacement d'enseigne perpendiculaire ou à plat

Respect du Règlement général d'occupation du domaine public.

Les documents sont à déposer en mairie ou à envoyer au service Commerce par mail à commerce@palavaslesflots.com .

Plus d'infos



Commerce de proximité: [Commerce de proximité](#)

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 35](#)

[Mail](#)

Le Pays de l'Or vous propose [geosphere](#) :

L'Agglomération du Pays de l'Or vous propose [geosphere](#), un service en ligne gratuit et accessible 7j/7 et 24h/24 pour vos démarches d'urbanisme.

L'Agglomération du Pays de l'Or propose pour toutes les communes du territoire un nouveau service en ligne qui permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous.

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme. Plus besoin de se déplacer en mairie ou de poster vos dossiers, il suffit de se connecter et de créer un compte sur [geosphere](#) .

Et toujours sur [Servicepublic.fr](#) :

Afin d'avoir des documents à jour, voici les informations consultables sur le site [servicepublic.fr](#):

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est un impôt global établi sur la totalité des revenus dont disposent les personnes physiques au cours d'une année. Les entreprises dont le statut juridique est celui de l'entreprise individuelle (travailleur indépendant, artisan, commerçant, profession libérale, exploitant agricole non salarié), sont imposées sous le régime de l'impôt sur le revenu.

- [Bénéfices industriels et commerciaux \(BIC\) : régime réel d'imposition](#)
- [Bénéfices non commerciaux \(BNC\) : régime réel d'imposition](#)
- [Régime fiscal de la micro-entreprise](#)
- [Calcul du résultat fiscal d'une entreprise](#)
- [Entrepreneur individuel : passer de l'impôt sur le revenu \(IR\) à l'impôt sur les sociétés \(IS\)](#)
- [Régime fiscal du loueur en meublé professionnel \(LMP\)](#)
- [Déduction des frais liés à l'utilisation de véhicules par une entreprise individuelle](#)
- [Déclaration d'honoraires ou de commissions](#)

Questions – Réponses

- [Quel est le régime social du conjoint-collaborateur du micro-entrepreneur ?](#)
- [Quels revenus doit déclarer le professionnel soumis à l'impôt sur le revenu ?](#)
- [Micro-entrepreneur : quand déclarer son chiffre d'affaires ?](#)
- [Un professionnel peut-il déduire ses frais de repas ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi \(CICE\) à Mayotte](#)

Pour en savoir plus

- [Remplir mes obligations auprès des impôts : comment éviter les erreurs ?](#)
Source : Oups.gouv.fr
- [Livret fiscal de la création d'entreprise](#)
Source : Ministère chargé des finances
- [L'essentiel sur les bénéfices agricoles](#)
Source : Ministère chargé des finances

Services en ligne

- [Paiement de l'impôt en ligne](#)
Téléservice
- [Prélèvements et retenue à la source sur les produits de placements à revenu fixe perçus hors de France](#)
Formulaire
- [Liquidation de la retenue à la source sur dividendes : attestation de résidence hors de France](#)
Formulaire
- [Attestation de résidence destinée à une administration étrangère](#)
Formulaire
- [Prélèvements et retenue à la source sur les produits de placements à revenu fixe de source étrangère](#)
Formulaire
- [Prélèvement forfaitaire et prélèvements sociaux sur les revenus distribués payés par une personne établie hors de France](#)
Formulaire



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00